



Organisation
internationale
du Travail



► Les programmes phares de l'OIT



► Brève description des programmes phares

Better Work

Partenariat entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la [Société financière internationale](#) (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, [Better Work](#) rassemble différents acteurs – gouvernements, marques mondiales, propriétaires d'usine, syndicats et travailleurs – dans le but d'améliorer les conditions de travail dans le secteur de l'habillement et d'accroître sa compétitivité. Actuellement mis en œuvre dans 1 500 usines employant plus de deux millions de travailleurs dans sept pays, le programme phare

Better Work est porteur de changements positifs et durables grâce à des évaluations, des formations, des activités de sensibilisation et des recherches qui induisent des changements de politiques, d'attitudes et de comportements. Il aspire à ce que l'industrie mondiale de l'habillement permette à des millions de personnes de sortir de la pauvreté en proposant des emplois décents, en veillant à l'autonomisation des femmes, en stimulant la compétitivité des entreprises et en encourageant une croissance économique inclusive.

Programme international pour l'abolition du travail des enfants et du travail forcé (IPEC+)

Le [programme phare IPEC+](#) cherche à éliminer le travail des enfants d'ici à 2025 et le travail forcé d'ici à 2030, conformément à la cible 8.7 des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Il entend également veiller à ce que toute personne soit protégée – ou puisse se protéger – contre ces violations graves des droits de l'homme. Le programme couvre trois situations ou domaines dans lesquels de ce genre de violations se produisent très fréquemment: i) les économies

rurale et informelle; ii) les entreprises et les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales; et iii) les situations de crise et de fragilité. Dans ces contextes, le programme agit sur: i) les politiques publiques et la gouvernance; ii) l'autonomisation des travailleurs et des organisations d'employeurs et de travailleurs; iii) le développement des connaissances et des données; et iv) les partenariats.



Sécurité + Santé pour Tous

La sécurité et la santé sont des éléments essentiels du travail décent et l'une des bases du développement durable. Pourtant, tous les ans, des millions de travailleurs meurent des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, et davantage encore sont victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles non mortels. Le programme phare Sécurité + Santé pour Tous adopte une démarche ciblée pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs dans le monde entier et participe à la réduction des taux d'accidents mortels et non mortels, conformément à l'indicateur 8.8.1 des ODD. Le programme s'articule autour de

quatre axes stratégiques: le développement des connaissances; le renforcement des capacités nationales; la création de cadres nationaux favorables; et la stimulation de la demande pour des lieux de travail sûrs et salubres. Il cible en priorité les secteurs dangereux, comme l'agriculture et la construction; les travailleurs plus exposés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, comme les jeunes (15-24 ans), les femmes et les travailleurs migrants; les petites et moyennes entreprises (PME); et, par l'intermédiaire du Fonds Vision Zéro, les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Des emplois au service de la paix et de la résilience (EPR)

Ce [programme phare](#) porte sur la création d'emplois, le renforcement des compétences et le développement de l'esprit d'entreprise dans les pays en proie à des conflits ou à des catastrophes naturelles. Partant du constat qu'une mauvaise gouvernance, l'absence de dialogue social et les violations des droits fondamentaux peuvent entraver ou ralentir la sortie de crise et les processus de paix, le programme EPR accorde aussi une grande importance au renforcement des institutions, au dialogue social et aux principes et droits fondamentaux au travail. Les jeunes femmes et hommes vulnérables sont les bénéficiaires finaux du programme phare. En tant que pierre angulaire d'un avenir meilleur, leur insertion

économique et sociale réduit non seulement les risques d'instabilité sociale et politique, mais contribue aussi à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale, ainsi qu'à une plus forte résilience tout en produisant des avoirs et des biens de production. Le programme allie aide humanitaire et soutien au développement pour un meilleur rétablissement de l'économie locale qui génère des emplois et ouvre des voies vers le développement durable et la transition vers la formalité. Fort de cet objectif, il s'appuie sur les orientations stratégiques adoptées dans la recommandation de l'OIT (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017, et les met en œuvre.

Socles de protection sociale pour tous (SPS)

À l'heure actuelle, quatre milliards de personnes sont exclues de la protection sociale. Le programme phare SPS entend faire des socles de protection sociale une réalité nationale dans les pays où les systèmes de protection sociale sont encore fragmentés ou insuffisamment développés. De tels socles sont des seuils élémentaires de protection sociale qui devraient être garantis à tous. Définis au niveau national, ils devraient au minimum fournir des soins de santé essentiels tout au long de la vie; une protection sociale pour tous les enfants; la sécurité du revenu pour toutes les personnes en âge de travailler, notamment en cas de chômage, de maternité, de handicap et

d'accident du travail; et des pensions pour toutes les personnes âgées. Le programme SPS fait participer des gouvernements, des partenaires sociaux, des organisations de la société civile, des administrateurs de systèmes de sécurité sociale, des partenaires de développement et le système des Nations Unies à des actions coordonnées et intégrées sur la protection sociale, dont des évaluations de la situation de la protection sociale et la formulation de recommandations. Il s'agit non seulement de concevoir de nouveaux régimes de protection sociale ou de réformer des systèmes existants, mais aussi de faciliter leur mise en œuvre.



► Quels sont les effets de la pandémie de COVID-19 sur les programmes phares ?

Better Work

La pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations inédites dans le secteur de l'habillement. Better Work a joué un rôle essentiel dans [l'appel à l'action](#) que l'OIT a lancé dans le secteur mondial de l'habillement, invitant les travailleurs, les employeurs, les fabricants, les marques mondiales et les ONG à apporter une réponse coordonnée à la crise. La riposte prévoit des actions à court terme, comme la protection de la santé et des revenus des travailleurs et un soutien aux employeurs pour préserver les emplois, ainsi que des mesures à plus long terme visant à renforcer la protection sociale dans des pays prioritaires producteurs de vêtements.

En pleine pandémie, Better Work assure la coordination du soutien de l'OIT aux mandants dans l'industrie de l'habillement. Il s'agit de mener des actions de sensibilisation aux pratiques de travail sûres; de mettre au point et d'appliquer des orientations et des outils propres au secteur pour faire face aux problèmes liés au COVID-19; et de concevoir différentes méthodes avec des partenaires nationaux pour suivre et gérer les risques pour la santé, la sécurité et les conditions de travail. Le programme a adapté les services qu'il fournit dans les usines et s'est servi des technologies numériques pour

soutenir la préparation aux situations d'urgence, la distanciation physique au travail et la gestion de questions complexes liées au respect des obligations, notamment pour ce qui a trait à la sécurité et la santé au travail (SST), au paiement des salaires et des avantages sociaux et aux heures de travail. Better Work a également créé [un portail consacré au COVID-19](#) sur son site Web sur lequel sont régulièrement publiées des informations à jour sur la situation en temps réel dans chacun des pays dans lesquels il est exécuté.

Le programme s'est associé à l'UNICEF pour produire une série de notes d'information incluant des orientations sur les droits des enfants dans les usines de confection pendant et après la crise liée à la pandémie de COVID-19. Les programmes nationaux de Better Work ont également étroitement collaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à la distribution de matériels de sensibilisation dans les usines et auprès des travailleurs pour diffuser les recommandations de prévention du COVID-19. Relevant du bureau de pays de l'OIT dans les pays où le programme est mis en œuvre, Better Work a également soutenu la coopération dans le cadre des équipes de pays des Nations Unies.

IPEC+

Le programme IPEC+ déploie des activités dans 66 pays, tous touchés par la pandémie de COVID-19. Des plans de continuité ont été élaborés pour atténuer les risques et réorienter la stratégie en se concentrant spécialement sur l'innovation, la sensibilisation, la création de solutions fondées sur des données probantes, comme des programmes de transfert monétaire sous conditions, la recherche et le renforcement du dialogue social. Le programme a débloqué des fonds supplémentaires pour soutenir des initiatives de suivi de l'incidence du COVID-19 sur le travail des enfants et le travail forcé, surtout compte tenu des fermetures des écoles et des entreprises, du

chômage, de la perte de moyens de subsistance dans les communautés touchées et de l'absence de systèmes de protection sociale. De telles études aident le programme IPEC+, les mandants et les parties prenantes à mieux se concentrer sur les lacunes nouvelles et émergentes.

En coordination avec ses partenaires de développement, IPEC+ a réaffecté 21 millions de dollars des États-Unis (dollars É.-U.) de son fonds de coopération pour le développement à la riposte à la pandémie de COVID-19. De plus, en réponse à un appel de l'OIT pour couvrir le déficit de financement, 21 millions de dollars É.-U. supplémentaires ont été mobilisés.

Sécurité + Santé pour Tous

Le programme Sécurité + Santé pour Tous a levé des fonds supplémentaires, principalement par l'intermédiaire du [Fonds Vision Zéro](#), pour aider les mandants à renforcer les mesures de protection de la sécurité et de la santé. Ces fonds servent à garantir la protection des travailleurs, des employeurs et de leurs familles dans les chaînes de valeur des secteurs de l'habillement et de l'agriculture des pays participant au projet du Fonds Vision Zéro (Colombie, Éthiopie, Honduras, Madagascar, Mexique, Myanmar et République démocratique populaire lao) contre les risques de santé directs et indirects du COVID-19. Des mesures ont aussi été adoptées pour veiller à ce que l'apparition de nouvelles poussées épidémiques dues à une mauvaise gestion des risques de SST ne nuise pas aux lieux de travail. Une collaboration étroite va également être établie

avec le programme Better Work pour aider des pays (Bangladesh, Cambodge, Indonésie et Viet Nam) à soutenir les usines de confection afin de prévenir et d'atténuer les risques professionnels liés au COVID-19.

Quant à la riposte à la pandémie de COVID-19 du point de vue de la SST, le programme Sécurité + Santé pour Tous a également conçu un outil d'évaluation rapide des besoins pour que le personnel du projet puisse s'entendre avec les mandants sur leurs besoins immédiats et à plus long terme. Compte tenu de sa pertinence pour les spécialistes de l'OIT sur le terrain pour déterminer les ajustements nécessaires, une version générique de l'outil a été mise au point afin d'aider les bureaux de pays de l'Organisation à identifier les besoins liés au COVID-19.

EPR

Le programme EPR a revu et repensé certaines initiatives mises en place pour faire face aux effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19 en [recommandant des mesures](#), comme la réalisation d'évaluations qui tiennent compte des conflits et la formulation d'approches qui intègrent des éléments liés à la santé et aux moyens de subsistance, notamment en établissant de nouveaux partenariats.

En Jordanie, où l'OIT déploie [un programme d'infrastructures à forte intensité d'emplois](#) depuis 2016 pour donner l'occasion de travailler à des milliers de citoyens jordaniens et de réfugiés syriens vulnérables, le programme EPR a adopté deux mesures immédiates en réaction à la crise du COVID-19: 1) la mise en œuvre de travaux à forte intensité d'emplois et d'une campagne de sensibilisation à la SST; et 2) la révision des modèles des programmes d'infrastructure à forte intensité d'emplois pour stimuler l'emploi et améliorer les revenus. Malgré une suspension temporaire, dans le respect des décisions gouvernementales, l'OIT a pris des mesures pour minimiser les effets négatifs

de la crise sur les travailleurs employés dans le cadre du programme, dont:

- **Le maintien du versement des salaires** à tous les travailleurs pendant le confinement pour toute la durée de leur contrat.
- **La formulation de mesures** pour protéger les travailleurs dès la reprise des travaux (par exemple, équipements de protection individuelle et mesures de distanciation).
- **L'utilisation d'outils d'apprentissage en ligne et numériques** (courtes vidéos de formation pour des professions et des secteurs précis, dont l'agriculture, l'industrie manufacturière et la construction).
- **L'évaluation des effets** du COVID-19 sur les travailleurs vulnérables en Jordanie, y compris les réfugiés syriens, les femmes et les travailleurs informels.

Des mesures similaires, adaptées au contexte national, ont été adoptées pour des projets de programmes d'infrastructure à forte intensité d'emplois en Afrique du Sud, au Liban, en Mauritanie, au Mozambique, aux Philippines, au Soudan et en Tunisie.

SPS

La pandémie, ainsi que les restrictions de voyage et les mesures de distanciation qu'elle a imposées ont mené à une transition d'activités de soutien technique prodiguées en face à face à des activités en ligne. Le programme SPS s'est donc concentré sur la fourniture d'une assistance technique en ligne et sur l'élaboration de produits de diffusion des connaissances. Dans le même temps, des ressources ont été réaffectées ou des fonds levés pour des activités de soutien à la riposte au COVID-19 pour faire face aux effets directs immédiats de la crise et aux effets indirects découlant de la récession économique. Plusieurs projets du Fonds des Nations Unies pour la réalisation des ODD (Costa Rica, Mexique et Sao Tomé-et-Principe) ont revu leur affectation des fonds pour mieux répondre aux besoins socio-économiques liés à la pandémie. L'OIT fournit également une assistance technique au plan d'urgence de protection sociale dans le contexte du COVID-19 au Kenya qui se concentre sur l'extension de la couverture aux travailleurs de l'économie informelle. Des fonds ont également été redéfinis dans le cadre d'un projet de l'Union européenne (UE) visant à [améliorer les synergies entre la protection sociale et la gestion des finances publiques](#). Y consacrant la somme totale de 2 millions d'euros, l'OIT soutient dix pays (Bangladesh, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Équateur, Malawi, Myanmar, Nigéria, Pérou, Sri Lanka et Togo) pour qu'ils renforcent leur système de protection sociale dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

La crise liée au COVID-19 a également permis de rappeler le besoin d'étendre la couverture de protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et de prévoir de nouvelles branches de la protection sociale peu développées jusqu'à présent, comme une protection en cas de chômage. Les spécialistes de l'OIT n'ont cessé de fournir des conseils techniques dans différents contextes d'urgence, souvent en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, des partenaires sociaux et la société civile, et ont conçu de vastes projets de réponse et de redressement en matière de protection sociale (par exemple, le programme du ministère fédéral allemand de la

Coopération économique et du Développement (BMZ) au Bangladesh, au Cambodge, en Éthiopie, Indonésie et en République démocratique populaire lao; des projets de l'UE au Bangladesh, au Cambodge, au Nigéria et au Soudan; des projets conjoints des Nations Unies comprenant des plans de réponse au COVID-19 dans 30 pays). De plus, la pandémie de COVID-19 offre l'occasion de:

- Soutenir l'extension des registres et des bases de données uniques pour inclure les travailleurs de l'économie informelle (par exemple au Mozambique et au Nigéria), en prévoyant d'intégrer ces travailleurs aux régimes contributifs de protection sociale à la fin de la pandémie;
- Étendre les activités sur la protection en cas de chômage (plus de 20 demandes reçues en cinq mois) et promouvoir son rôle central dans la protection des revenus en cas de crise;
- Travailler sur de grands programmes de transfert monétaire et leur intégration dans les systèmes de protection sociale en place, et veiller à leur conformité avec les normes internationales du travail (par exemple, le projet de transfert monétaire financé par l'UE et le BMZ au Bangladesh);
- Promouvoir les normes de l'OIT, dont le dialogue social, auprès des ministères des Finances, des institutions de financement (par exemple, les délégations de l'UE par le biais de leur soutien budgétaire) et du Fonds monétaire international (FMI);
- Promouvoir les systèmes de protection sociale en tant qu'éléments clés pour bâtir des sociétés résilientes qui permettent de surmonter les crises et de s'orienter vers une transition juste, et réunir des éléments probants sur de tels systèmes.

► Quels sont les principales réalisations et les objectifs futurs des programmes phares ?

Better Work

Better Work a travaillé avec différents partenaires à l'amélioration des conditions de travail dans plus de 1 700 usines de neuf pays participant au programme. Les interventions de Better Work ont permis d'importantes avancées, notamment des progrès quant au paiement du salaire minimum (comme une amélioration de 125 pour cent du respect du salaire minimum versé aux travailleurs au Bangladesh) et une diminution de l'exposition des travailleurs à des substances chimiques (une amélioration de 43 points de pourcentage à Haïti, de 30 au Bangladesh, de 27 au Viet Nam et de 18 en Indonésie). Le nombre de femmes accédant à des postes de cadre dans leur usine a aussi nettement augmenté. Il a par exemple doublé au Bangladesh, s'accompagnant d'une hausse de 39 pour cent des salaires. De la même façon, le respect des congés de maternité et des pauses d'allaitement s'est également amélioré dans les usines. Un autre résultat encourageant du programme a été la baisse sensible du nombre de cas signalés de harcèlement sexuel au travail (une diminution de 18 pour cent en Jordanie).

La collaboration avec des administrations du travail et d'autres institutions publiques, des organisations d'employeurs et de travailleurs et des entreprises des chaînes d'approvisionnement mondiales de la confection a également été essentielle à cette réussite. Dans quatre pays (Cambodge, Haïti, Jordanie et Viet Nam), les gouvernements et les partenaires sociaux ont formulé des stratégies sectorielles à long terme et adopté une vision pour le secteur de l'habillement axée sur le partage des responsabilités pour stimuler la croissance et encourager les progrès.

Depuis le début de la phase stratégique actuelle (2017-2022), Better Work a étendu ses activités à deux nouveaux pays – [l'Égypte](#) et [l'Éthiopie](#) – dans le cadre plus vaste d'une approche intégrée « Une seule OIT » dans l'industrie de l'habillement. En 2020, le BIT a mis la dernière main à une nouvelle stratégie pour le programme phare Better Work qui se concentre principalement sur le soutien à l'industrie pour reconstruire en mieux et saisir les occasions qu'offre une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain.

IPEC+

Depuis la création du programme phare IPEC+, en 2015, ses principales réalisations ont été :

- La ratification universelle de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, a été atteinte en 2020, garantissant à tous les enfants une protection juridique contre les pires formes du travail des enfants.
- Depuis 2016, 45 pays ont ratifié le protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, un chiffre proche de l'objectif de 50 ratifications de la campagne [50forfreedom](#).
- Le Conseil d'administration du BIT a approuvé une [stratégie intégrée](#) et un plan d'action sur les principes et droits fondamentaux au travail,

respectivement en 2016 et 2017. Depuis lors, IPEC+ a inclus tous les principes fondamentaux à ses projets en se servant de l'éradication du travail des enfants et du travail forcé comme point d'entrée.

- De 2015 à 2020, IPEC+ a étendu sa présence sur le terrain de 29 à 66 pays dans le monde.
- Lancement du partenariat multipartite [Alliance 8.7](#) qui coordonne des actions aux échelles nationales et mondiales et suit les progrès pour mettre fin au travail des enfants et au travail forcé.
- Des centaines de produits de la recherche de portée nationale, régionale et mondiale ont

été conçus et ont étayé la formulation et la mise en œuvre de politiques et d'activités. Les estimations mondiales du travail des enfants et du travail forcé figurent parmi les principaux produits de recherche de l'IPEC+ et permettent de rendre compte de l'ampleur, de la prévalence et des principales caractéristiques du travail des enfants dans le monde actuel, tant à l'échelle mondiale que régionale.

- Pour 2025, les objectifs du programme sont les suivants:
- Étendre la présence du programme IPEC+ sur le terrain pour soutenir au moins cinq pays pionniers supplémentaires et cinq pays particulièrement vulnérables supplémentaires de l'Alliance 8.7 en vue de combattre le travail des enfants et le travail forcé grâce au renforcement des connaissances et des données; à des

politiques publiques et à la gouvernance; à des partenariats et des activités de sensibilisation; et à l'autonomisation et la protection, surtout dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

- Profiter de 2021 en tant qu'Année internationale pour l'élimination du travail des enfants pour sensibiliser aux risques du travail des enfants, surtout dans le contexte du COVID-19, et faire participer les différents partenaires aux efforts de l'IPEC+ pour atteindre la cible 8.7 des ODD et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
- Créer un réseau de municipalités dans le cadre de l'initiative régionale en Amérique latine et prévoir des politiques locales actives pour lutter contre le travail des enfants et progresser vers la réalisation de la cible 8.7 des ODD.

Sécurité + Santé pour Tous

Lors de sa précédente phase (2016-2020), le programme Sécurité + Santé pour Tous était déployé dans 15 pays, bénéficiant directement ou indirectement à 60 millions de travailleuses et de travailleurs. Le programme a permis le développement des connaissances sur la SST, notamment pour soutenir l'élaboration d'une méthodologie complète pour évaluer les facteurs d'amélioration de la SST et les obstacles à tout progrès dans les chaînes de valeur mondiales. Pour l'heure, cette méthodologie a mené à l'adoption de mesures visant à améliorer la SST dans dix chaînes de valeur de huit pays.

Le programme a également mené diverses activités de renforcement des capacités pour remédier à des problèmes de SST: il a ainsi veillé au renforcement des capacités pour améliorer les systèmes nationaux de collecte de données de SST et d'établissement des rapports dans trois pays; accroître l'intégration des questions de SST aux programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels dans six pays; et renforcer les capacités des inspecteurs du travail à traiter les questions de SST dans cinq pays. Dans six pays, le programme a soutenu les efforts d'institutions publiques et d'organisations de travailleurs et d'employeurs pour améliorer les cadres nationaux de SST. Il a également stimulé la demande de SST dans le monde, principalement en

entamant des campagnes mondiales et nationales, en élaborant un plan d'action et en sélectionnant et formant des jeunes pour qu'ils aident à faire de la SST et des jeunes travailleurs une priorité mondiale.

D'ici à la fin de 2025, le programme Sécurité + Santé pour Tous sera opérationnel dans sept nouveaux États Membres avec pour objectif de:

- Réformer leur gouvernance et leur cadre stratégique et/ou juridique en matière de SST;
- Renforcer les capacités des organisations de SST aux échelons national, local ou sectoriel;
- Adopter des pratiques de SST sur le lieu de travail dans certains secteurs ou domaines d'intervention.

Sur la base des réalisations de la première phase du programme et compte tenu de l'évolution de la situation et des difficultés émergentes en ce qui concerne la SST, un processus de consultation interne et externe a récemment été entamé pour définir plus précisément les priorités et les cibles de la prochaine phase du programme Sécurité + Santé pour Tous.

EPR

Depuis son lancement, le programme EPR a permis la mise en place de 76 projets de coopération pour le développement dans plus de 30 pays de cinq régions pour un budget total de 186 millions de dollars É.-U. Pour l'heure, l'exécution du programme dans les pays a permis:

- La création d'emplois décents dans des travaux d'infrastructures et d'aménagement environnemental en ayant recours à des programmes d'investissements à haute intensité de main-d'œuvre, surtout pour les jeunes femmes et hommes, après des catastrophes, des conflits ou dans des situations de migration forcée (en ciblant les communautés d'accueil, les migrants et les réfugiés);
- Le développement et la mise à niveau des chaînes de valeur locales, et l'amélioration de technologies adaptées, la promotion de nouvelles PME et l'amélioration de celles qui existent déjà;
- La promotion de nouvelles entreprises coopératives durables et l'amélioration de celles qui existent déjà en renforçant les capacités des organisations locales de soutien aux coopératives dans les chaînes de valeur concernées en vue du développement des compétences de gestion technique, par la fourniture de conseils stratégiques et juridiques et la conduite de recherches utiles à la formulation de politiques;
- L'amélioration de l'employabilité des jeunes grâce à des programmes d'acquisition de compétences professionnelles et de formation à l'entrepreneuriat en renforçant le

développement des compétences dans le cadre d'investissements à haute intensité de main-d'œuvre, en améliorant les apprentissages dans l'économie informelle et en fournissant des formations communautaires dans les zones rurales;

- Le renforcement des mécanismes de dialogue social et de la participation des mandants à la mise en œuvre du programme.

Pour la première période quinquennale, le programme EPR s'est attaché à mettre au point des approches stratégiques multidimensionnelles dans au moins dix pays touchés par des crises. Le programme a déjà dépassé cet objectif et ses efforts de mobilisation de ressources continuent de croître. Le programme EPR est un moyen efficace pour l'OIT d'être présente dans des zones en proie à des conflits, des catastrophes naturelles ou d'autres situations d'urgence humanitaire, et de s'attaquer à leurs effets sur les marchés du travail locaux. Nos partenaires de développement ont également leurs propres priorités, orientant ainsi ressources vers des activités liées à la relation entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix. Les nouveaux projets EPR, en Afghanistan, au Nigéria, au Sahel, en Somalie, au Soudan et au Sri Lanka entre autres, seront financés dans le cadre de la période biennale 2020-21, permettant aux mandants tripartites de l'OIT de contribuer directement à la paix, à la cohésion sociale et à la résilience dans leur pays. D'ici à la fin de 2025, le programme aura doublé les ressources mobilisées pour atteindre plus de 300 millions de dollars É.-U.

SPS

De 2016 à 2019, 10 stratégies nationales ont été adoptées dans 21 pays et territoires cibles du programme, des régimes ont été conçus ou revus dans 12 pays, et la mise en œuvre et des activités du programme ont débuté ou ont été améliorées dans 14 pays. Le programme SPS a également mis au point des approches thématiques, notamment des projets sur la protection sociale et la gestion des finances publiques, l'accès aux soins de santé, la protection sociale tenant compte du handicap et la protection sociale pour les travailleurs migrants. Une structure de service a été créée pour fournir des services techniques spécialisés sur demande, par exemple, sur les systèmes de gestion de l'information, le financement, des aspects juridiques, la santé, le chômage, l'économie informelle et les mécanismes de paiement en espèces.

L'établissement de partenariats a été essentiel pour amplifier les effets du programme. L'OIT a mis au point 30 nouveaux projets sur la protection sociale par l'intermédiaire du Fonds commun des Nations Unies pour la réalisation des ODD et a fait participer le secteur privé au Cambodge (campagne sur l'assurance maladie) et en Indonésie (création d'un régime de protection en cas de chômage). Grâce à un partenariat interne avec d'autres programmes phares de l'OIT – Better Work et Sécurité + Santé pour Tous –, le programme SPS a intensifié sa présence auprès des travailleurs du secteur de l'habillement. Le programme a réussi à développer des connaissances pratiques fondées sur des preuves et a surtout publié plusieurs guides de bonnes pratiques sur la protection sociale ([Social protection assessment-based national dialogue: A global guide](#) ; [Protection sociale pour les travailleurs migrants](#); [Extending social protection to workers in the Informal economy: lessons from international experience](#); [Fiscal space for social protection – A handbook for assessing financing options](#) et [Les normes de sécurité sociale de l'OIT – Boîte à outils pour les connaître, les ratifier et les appliquer](#)). Depuis 2016, le programme a augmenté son financement d'un montant de base

de 3 millions de dollars É.-U. à plus de 100 millions de dollars É.-U., permettant la fourniture d'un soutien spécialisé aux 21 pays participant au programme phare et au-delà.

La deuxième phase du programme démarrera en 2021 et s'attachera à:

1. Établir des systèmes de protection sociale, y compris des socles, en suivant la même approche en trois étapes que lors de la première phase (premier pilier).
2. Comblent les déficits de financement pour la protection sociale (deuxième pilier complémentaire).
3. Se servir de la protection sociale comme d'un catalyseur de transitions (troisième pilier complémentaire).

Soutenu par un nouvel [outil de suivi des résultats](#) pour mesurer et consolider systématiquement les résultats, le programme fournira un soutien national dans au moins 45 pays et, par l'intermédiaire de sa structure de service, prodiguera des conseils stratégiques et techniques transnationaux dans différents domaines thématiques stratégiques, comme le financement de la protection sociale, l'extension de la couverture à l'économie informelle et la formalisation, la protection sociale et le changement climatique, etc. Pour augmenter son incidence et améliorer l'application de normes internationales de sécurité sociale, il établira de nouveaux partenariats aux niveaux national et international, y compris avec des institutions financières internationales. Pour accroître sa visibilité et améliorer la collaboration et le partage des connaissances, un système de gestion de l'information et une stratégie de communication vont être mis au point. Enfin, les expériences seront décrites et contribueront à enrichir la série de guides de bonnes pratiques et d'outils en ligne conçus lors de la première phase du programme.

► De quelle façon les programmes phares soutiennent-ils la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail ?

Better work

Le programme Better Work partage clairement la même vision que [la Déclaration du centenaire](#) en mettant l'accent sur le renforcement des institutions liées au travail pour garantir une protection adéquate de tous les travailleurs. Le programme a effectivement contribué à l'amélioration des conditions de travail (notamment en ce qui concerne le paiement de salaires corrects, les heures de travail et la SST) en favorisant l'adoption d'une approche intégrée du

respect des principes et droits fondamentaux au travail. Il y parvient en plaçant le dialogue social et l'égalité des genres au centre de ses interventions, tant au niveau du lieu de travail que lors d'activités de renforcement des capacités des mandants nationaux et des acteurs des chaînes mondiales d'approvisionnement, et en soutenant l'utilisation de technologies porteuses de changements en faveur du travail décent.

IPEC+

La Déclaration du centenaire réclame i) le respect des droits fondamentaux des travailleurs grâce à des mécanismes de dialogue social solides, influents et inclusifs; ii) un salaire minimum adéquat, légal ou négocié; iii) la limitation de la durée du travail; et iv) la sécurité et la santé au travail. Le programme IPEC+ répond à ces attentes en aidant les pays à renforcer leurs institutions, politiques et législations pour qu'elles garantissent la protection des principes et droits fondamentaux au travail conformément aux conventions fondamentales de l'OIT. Les partenaires sociaux ont toujours joué un rôle essentiel dans cet effort, notamment en menant des actions de

plaidoyer, des campagnes de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités, et en effectuant un suivi des activités. Citons par exemple la participation des partenaires sociaux à l'éducation des travailleurs sur des questions liées à la migration sans risques des femmes, ainsi qu'à la création de nouveaux comités tripartites ou au renforcement de structures déjà en place pour formuler, revoir et mettre en œuvre des législations, des politiques et des recherches. Le rôle de l'IPEC+ dans [l'Alliance 8.7](#) souligne également le rôle des partenaires sociaux dans le développement de feuilles de route pour atteindre la cible 8.7 des ODD.

Sécurité + Santé pour Tous

L'approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, dont il est question en détail dans la Déclaration du centenaire, reconnaît le caractère fondamental de la SST pour le travail décent et appelle les États Membres à renforcer les institutions du travail pour garantir une protection appropriée à tous les travailleurs, et notamment des conditions de travail sûres et saines. Le programme Sécurité + Santé pour Tous aide les pays à renforcer leurs systèmes nationaux de SST

en améliorant les connaissances; en agissant sur les déficits de SST grâce à des interventions ciblées axées sur les politiques, la réglementation, les capacités et les ressources des parties prenantes; en mettant en œuvre des actions pratiques dans les secteurs et sur les lieux de travail pour prévenir et atténuer les risques professionnels; et en formulant des lois et des politiques nationales sur la SST.

EPR

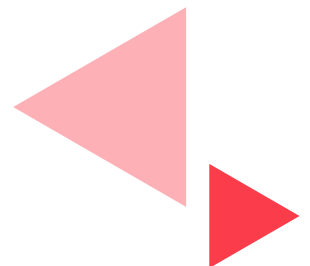
Inspiré par la [recommandation n° 205](#), le programme EPR entend promouvoir des emplois décents dans des pays en proie à des conflits ou des catastrophes naturelles en tant que moyen de contribuer à l'établissement de sociétés plus pacifiques et résilientes. La Déclaration du centenaire souligne l'importance de cette

approche en reconnaissant que «le travail décent est essentiel au développement durable, à la lutte contre les inégalités de revenus et à l'élimination de la pauvreté, en prêtant une attention particulière aux zones en proie à des conflits, à des catastrophes naturelles ou à d'autres situations d'urgence humanitaire» (paragr. II A xvii).

SPS

La Déclaration du centenaire reconnaît l'importance capitale de la protection sociale pour accompagner les transitions personnelles et professionnelles plus fréquentes à l'heure actuelle, qu'il s'agisse de soutenir les transitions de l'école au travail ou de l'économie informelle vers l'économie formelle, ou encore de saisir de nouvelles opportunités. La déclaration invite spécifiquement l'OIT à orienter ses efforts pour «élaborer des systèmes de protection sociale qui soient appropriés, durables et adaptés à l'évolution du monde du travail, ou améliorer ceux qui existent déjà» (paragr. II A xv). Elle appelle en outre

l'ensemble des Membres à renforcer les capacités de tous à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en mutation, notamment grâce à «l'accès universel à une protection sociale complète et durable» (paragr. III A iii). La déclaration insiste ensuite sur l'importance de renforcer et d'adapter les systèmes de protection sociale pour qu'ils fournissent à tous une protection universelle, complète et appropriée, et gardent leur pertinence au moment de soutenir et de protéger les travailleurs et les employeurs lors de leurs transitions personnelles et professionnelles.





► Quels sont les liens entre les programmes phares et les résultats du programme et budget de l'OIT pour 2022-23 ?

Détails des produits indiqués dans la figure ci-dessous, dans :
Propositions de programme et de budget pour 2022-2023

PRODUIT	BETTER WORK	SÉCURITÉ + SANTÉ POUR TOUS	IPEC+	EPR	SPS
1.3 Capacité institutionnelle accrue des administrations du travail					
1.4 Capacité accrue des États Membres à renforcer le dialogue social et les lois, processus et institutions en matière de relations du travail					
2.1 Capacité accrue des États Membres à ratifier les normes internationales du travail					
2.4 Capacité accrue des États Membres à appliquer les normes internationales du travail, les recueils de directives pratiques et les principes directeurs sectoriels					
3.2 Capacité accrue des États Membres à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à créer des emplois décents dans l'économie rurale					
3.3 Capacité accrue des États Membres à formuler et à mettre en œuvre des politiques pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables					
3.4 Capacité accrue des États Membres à promouvoir des sociétés pacifiques, stables et résilientes grâce au travail décent					
6.3 Capacité accrue des États Membres à élaborer une législation, des politiques et des mesures tenant compte des considérations de genre aux fins d'un monde du travail exempt de violence et de harcèlement					
7.1 Capacité accrue des États Membres à faire respecter, promouvoir et réaliser les principes et droits fondamentaux au travail					
7.2 Capacité accrue des États Membres à garantir des conditions de travail sûres et salubres					
7.5 Capacité accrue des États Membres à élaborer des cadres, des institutions et des services équitables et efficaces en matière de migration de main-d'œuvre, afin de protéger les travailleurs migrants					
8.1 Capacité accrue des États Membres à élaborer ou à réformer leurs stratégies, leurs politiques ou leurs cadres juridiques nationaux de protection sociale durable afin d'étendre la couverture et d'améliorer l'adéquation des prestations					
8.2 Capacité accrue des États Membres à améliorer la gouvernance et la durabilité des systèmes de protection sociale					
8.3 Capacité accrue des États Membres à intégrer la protection sociale dans des solutions globales visant à accompagner et à protéger les travailleurs et les employeurs dans leurs transitions familiales et professionnelles					

► **Quels sont les liens entre les programmes phares et les objectifs de développement durable?**

Better Work



IPEC+



Sécurité + Santé pour Tous



EPR



SPS



► De quelle façon les partenaires de développement participent-ils aux programmes phares ?

Better Work

Le programme Better Work est financé à la fois par des cotisations du secteur privé et par des subventions provenant d'un cercle de donateurs (Allemagne, Australie, Danemark, Commission européenne, États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suisse). Le programme travaille en étroite collaboration avec les gouvernements donateurs afin de mieux saisir leurs intérêts et objectifs spécifiques, et contribue à faire progresser des programmes communs sur des thèmes comme l'égalité des genres, la diligence raisonnable dans

les chaînes d'approvisionnement et les salaires. Les donateurs participent activement au programme et représentent des partenaires incontournables lors de l'élaboration de stratégies visant à améliorer les chaînes d'approvisionnement du secteur de l'habillement. Notre récente riposte à la pandémie de COVID-19 a été formulée en collaboration et concertation étroites avec les principaux partenaires donateurs qui prennent également part à la formulation de la stratégie de redressement de Better Work face à la pandémie.

IPEC+ et les partenariats pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé

En 2018, le programme IPEC+ s'est associé à l'Union européenne pour combattre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne de valeur du coton, du textile et de l'habillement. Ce projet d'une durée de quatre ans est mis en place au Burkina Faso, au Mali et au Pakistan pour consolider la législation et les politiques nationales et renforcer les capacités des autorités locales et d'autres acteurs afin qu'ils adoptent des mesures efficaces contre le travail des enfants et le travail forcé. En Afghanistan, au Bangladesh, en Inde, au Myanmar, au Népal et au Pakistan, l'OIT s'efforce de protéger les enfants contre l'exploitation avec le soutien du Programme régional pour l'Asie sur le travail des enfants. En coopération avec les partenaires du projet (ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), UNICEF et

Institute of Development Studies), l'OIT s'attelle à: i) renforcer les connaissances sur les causes et les moteurs du travail des enfants, et sur les mesures pour y remédier efficacement; ii) rendre les législations et les politiques nationales conformes aux conventions internationales; et iii) mettre au point et appliquer une approche globale pour éradiquer les pires formes du travail des enfants. En partenariat avec les Pays-Bas, l'OIT exécute également un projet de quatre ans pour combattre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique. Enfin, l'Organisation assure le secrétariat de l'Alliance 8.7, ce qui lui permet d'entretenir une collaboration et une coordination étroites avec les partenaires de développement et de veiller à l'harmonisation des activités de l'IPEC+ et de l'Alliance.

Sécurité + Santé pour Tous et les États-Unis

Les États-Unis ont été l'un des premiers grands contributeurs publics, jetant les bases du programme de l'OIT Sécurité + Santé pour Tous. Lors de la première phase du programme (2016-2020), le partenariat avec le gouvernement des États-Unis a soutenu des interventions en Argentine, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en Indonésie, au Myanmar, aux Philippines, en Uruguay et au

Viet Nam dans le but d'améliorer la SST des jeunes travailleurs. En pleine pandémie de COVID-19, les États-Unis ont renouvelé leur partenariat avec le programme phare par l'intermédiaire du Fonds Vision Zéro et se sont engagés à financer un nouveau projet au Mexique pour améliorer la SST dans des chaînes mondiales précises.

EPR et le partenariat pour accroître la contribution de l'emploi et du travail décent à la paix

L'OIT, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement ont conçu ensemble un [cadre analytique](#) et formulé des principes d'action dans le but d'accroître l'effet des interventions en matière d'emploi sur la consolidation de la paix. S'il est difficile de prouver que l'emploi participe directement aux processus de consolidation de la paix, les résultats de recherches confirment que **le chômage, les déficits de travail décent (comme l'absence de dialogue social et de droits fondamentaux) et l'inaccessibilité des moyens de subsistance peuvent grandement contribuer aux conflits par le biais de trois facteurs principaux**:

- Le manque d'opportunités, comme l'emploi des jeunes, l'autonomisation économique et sociale des femmes
- L'absence de contacts et de cohésion sociale entre les différents groupes sociaux
- L'existence de différends dus aux inégalités, à l'exclusion et au sentiment d'injustice

Forts de ce constat, l'OIT et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, avec le soutien du

Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, ont renforcé leur coopération depuis 2018 pour soutenir la paix et favoriser le développement grâce à la création d'emplois et au travail décent dans des situations de conflits. L'objectif de ce partenariat est avant tout d'acquérir et de partager des connaissances sur la contribution de l'emploi et du travail décent à la consolidation de la paix, et de renforcer les liens entre le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et les initiatives de paix basées à Genève.

Ces quatre dernières années, par le biais de sa banque de développement KfW, l'Allemagne a soutenu des interventions de l'OIT à haute intensité de main-d'œuvre en Jordanie et au Liban dans le but non seulement de créer des possibilités d'emploi et d'accroître l'accès au marché du travail des réfugiés syriens et des ressortissants nationaux, mais également d'améliorer les infrastructures et les biens et services communautaires en recourant à des travaux à haute intensité de main-d'œuvre pour les femmes et les hommes. Au travers de ces projets, l'Allemagne a fourni plus de la moitié du financement total du portefeuille des activités de coopération pour le développement d'EPR.

SPS et l'Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale

De 2016 à 2019, les partenaires de développement ont joué un rôle essentiel dans les réunions annuelles du programme phare et ensuite au sein du Comité consultatif tripartite mondial pour le programme SPS. Celui-ci se compose de onze membres nommés, à savoir quatre représentants gouvernementaux de pays où le programme SPS est exécuté, trois représentants gouvernementaux de pays donateurs, deux représentants du Groupe des employeurs et deux représentants du Groupe des travailleurs de l'OIT.

L'objectif du Comité consultatif tripartite mondial étant de faire régulièrement le point sur les progrès du programme phare, il concentre ses efforts sur la fourniture de conseils à l'équipe en charge du programme quant à son orientation générale; sur

différents points, comme l'augmentation de la participation des partenaires sociaux à la mise en œuvre des activités du programme dans des pays prioritaires; et sur la contribution du programme phare à la réalisation de l'ODD 1.3.

Au travers du [Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale](#) et du [Réseau sur la protection sociale, la liberté et la justice pour les travailleurs](#), créés respectivement en 2015 et 2017, l'OIT a mis en place une plateforme destinée à partager des connaissances sur des questions de protection sociale et à faire participer les communautés d'entreprises et de travailleurs à l'établissement de systèmes et de seuils de protection sociale.



Les programmes phares de l'OIT

Better Work

Socles de protection sociale pour tous

Programme international pour l'abolition
du travail des enfants et du travail forcé

Des emplois au service de la paix et de la résilience

Sécurité + Santé pour Tous